Act Prev Formation

GUIDE FILE ET SERRE FILE

Objectif

Obtenir les domaines de compétence suivants :

- Acquérir les connaissances nécessaires pour organiser et gérer une évacuation rapide face à un début d'incendie ;
- Connaître le signal d'alarme, les cheminements, les points de rassemblement et la conduite à tenir pour évacuer le personnels ou les visiteurs ;
- Connaître les missions des différents acteurs dans la procédure d'évacuation, et les consignes d'évacuation ;
- Devenir un acteur de la prévention incendie dans son établissement.

Méthode pédagogique

Une visite des lieux par notre formateur avant le début de la formation est nécessaire, face à face pédagogique, exposés interactifs à l'aide de supports audiovisuels adaptés, démonstrations et exercices pratiques et études de cas.

Points forts

Formation interactive, active et participative et attestation de formation, **un maintien des connaissances est recommandé tous les ans.**

Programme

Partie théorique :

- Modalité de l'alarme, de l'alerte et de la mise en sécurité des personnes et des biens
- Analyser les risques liés à l'évacuation
- Connaître les objectifs et la durée d'une évacuation
- Ordonner les étapes d'une évacuation incendie
- Connaître les rôles et missions des membres de l'équipe d'évacuation (guide file, serre file, responsables d'évacuation et du chef d'établissement)
- Connaître les principes d'évacuation incendie
- Connaître les procédures d'évacuation et consignes de sécurité
- Identifier les itinéraires d'évacuation
- Sensibilisation aux cheminements d'évacuation, issues de secours, porte coupe-feu
- Balisage des cheminements d'évacuation, éclairage de sécurité (B.A.E.S), gestion de l'ascenseur

Partie pratique :

L'évacuation :

- Repérer les parcours d'évacuation du site avec le formateur
- Réaliser la lecture des plans
- Repérer les moyens de sécurité (signalisation, balisage, consignes et plans de sécurité)
- Repérer les points de rassemblement
- Contacter les secours (appel simulé)

ATTESTATION DE FORMATION

Organisation

Public : Tout salarié de l'établissement, Code du travail Articles R.4227-39
Accessibilité PMR : Prendre contact avec notre référent handicap Gisèle MARCASTEL
Prérequis : Aucun
Effectif : De 4 à 10 personnes
Lieu : Au sein de l'entreprise
Durée : 3h heures de présentiel
Evaluation et validation : Attestation individuelle de formation, délivrée par le formateur SSIAP3 ou sapeur-pompier.
Maintien et actualisation des compétences : Recommandé tous les ans